

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022**

Date de convocation :
20/09/2022

Nombre de conseillers en
exercice : 21

Présents : 17

Votants : 21

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre à 18 heures 00, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération à Rentilly.

PRESENTS :

Jean-Paul MICHEL, Mireille MUNCH, Pascal LEROY, Yann DUBOSC, Christian ROBACHE, Laurent DELPECH, Sinclair VOURIOT, Nathalie TORTRAT, Laurent SIMON, Marc PINOTEAU, Patrick MAILLARD, Manuel DA SILVA, Arnaud BRUNET, Martine DAGUERRE, Laurent DIREZ, Christine GIBERT, Denis MARCHAND

Formant la majorité des membres en exercice

POUVOIRS DE :

Jacques AUGUSTIN à Laurent DIREZ, Jean-Michel BARAT à Christine GIBERT, Patrick GUICHARD à Denis MARCHAND, Tony SALVAGGIO à Mireille MUNCH,

Monsieur Jean-Paul MICHEL assurant la Présidence du Bureau constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

**CREATION D'UN POSTE AU TABLEAU DES EMPLOIS - AGENT DE GESTION
COMPTABLE**

Monsieur le Président informe que dans le cadre de la mise en place d'un service commun Finances, il est proposé de créer au tableau des emplois un poste d'Agent de Gestion comptable qui aura notamment pour missions principales de :

- gestion des immobilisations, des factures et mandatement
- Suivi budgétaire
- Gestion des tiers
- Collaboration et accompagnement au passage à la nomenclature M57
- Suivi des régies de recettes

Il convient donc au Bureau Communautaire de délibérer sur la création de ce poste, cadre d'emplois des rédacteurs (catégorie B) et des adjoints administratifs (catégorie C).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité,

- ❖ **CREE** le poste suivant au tableau des emplois

Numéro de Poste	Libellé, fonctions poste ou emploi	Quotité de travail (en H)	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	IB début du grade le moins élevé	IB fin du grade le plus élevé
527	Agent de Gestion Comptable	35:00	ADMIN	B ou C	Adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2 ^{ème} et 1 ^{ère} classe, Rédacteur Principal de 1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe, Rédacteur ;	367	707

- ❖ **PERMET que** sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi, que cet emploi puisse être occupé par un agent contractuel sur la base de l'article L332-14 du Code Général de la fonction publique.
La durée maximale de l'engagement sera alors d'un an renouvelable expressément dans la limite d'une durée totale de deux ans (art. L332-14).
- ❖ **PERMET que** la rémunération de ces agents contractuels soit alors calculée par référence à la grille indiciaire du grade d'emploi du premier grade de recrutement au 1^{er} échelon, ainsi que les primes et indemnités liées à ce grade.
- ❖ **DIT que** les crédits seront prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire – Chapitre 012